



Aperçu de Site

Commune de Dablo, Province du Sanmatenga, Région du Centre-Nord
Burkina Faso, août 2021



Contexte

Depuis le début 2019, une intensification des attaques des groupes armés non étatiques (GANE) dans les villages du nord-est du Burkina Faso a provoqué une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI)¹. On dénombrait ainsi au Burkina Faso 1 368 164 PDI en juillet 2021². Ces mouvements de populations ont entraîné une hausse démographique importante dans plusieurs villes du pays.

La nature relativement récente et l'ampleur de ce phénomène ont induit un besoin accru d'information sur les conditions de vie des PDI ainsi que sur l'état des infrastructures sociocommunitaires de base dans les secteurs urbains et périurbains concernés. La présente évaluation vise à combler ce manque d'information afin de soutenir l'identification des priorités en matière de réponse aux besoins des PDI dans les principaux centres urbains d'accueil des régions en crise.

La commune de Dablo, dans la province de Sanmatenga (région Centre-Nord) est située en milieu rural et compte une population de 28 416 personnes³. Elle accueillait aussi 21 360 PDI en juillet 2021⁴. L'évaluation, financée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), a permis de collecter des données au niveau de la localité.

Méthodologie

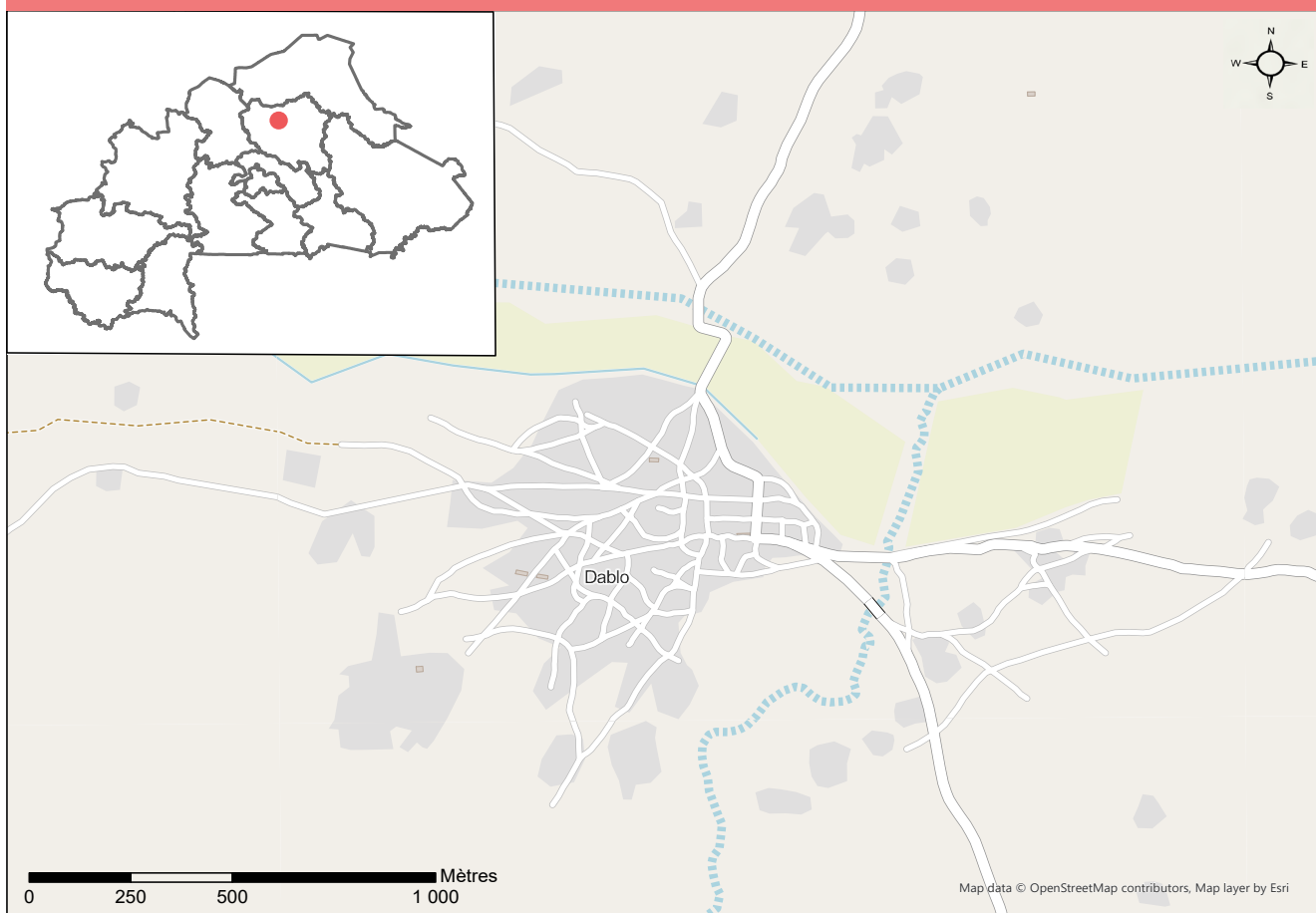
Ce document présente les principales tendances observées au niveau de la localité de Dablo en matière de besoins multisectoriels des ménages PDI et non déplacés. La collecte de données s'est déroulée du 26 au 30 avril 2021.

Une collecte de données primaires a été menée auprès d'informateurs clés (IC). Via un questionnaire structuré, cinq IC informés sur la situation des ménages déplacés internes et non déplacés de la localité de Dablo ont été enquêtés.

La commune de Dablo est considérée comme étant située dans une zone dite difficile d'accès⁵, en raison du nombre important d'attaques qui y ont été perpétrées par des groupes armés ces derniers mois. Les entretiens ont donc été administrés à distance, lors d'appels téléphoniques. Le but était d'obtenir des informations sur les conditions de vie des ménages. L'ensemble de ces données quantitatives est indicatif.

En complément, une analyse d'image satellite a été réalisée via le logiciel Arcgis Pro afin d'identifier les évolutions du bâti au niveau de la localité, sur la période allant de février 2019, soit en début de crise de déplacement, à janvier 2021. Sur l'ensemble des localités couvertes, les images satellites ont été en partie fournies par le Centre Satellite des Nations-Unies (UNOSAT) ou obtenues en source libre.

Carte 1. Localité de Dablo



¹ REACH, *Suivi de la situation humanitaire dans la zone des trois frontières*, 2019-2021

² Conseil National de Secours, d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), *Situation des personnes déplacées internes dans les communes*, juillet 2021

³ Institut national de la statistique et de la démographie, *Cinquième recensement général de la population et de l'habitation*

du Burkina Faso, septembre 2020

⁴ CONASUR, *Situation des personnes déplacées internes dans les communes*, juillet 2021

⁵ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA), *Plan de réponse humanitaire*, avril 2021



Aperçu de Site

Commune de Dablo, Province du Sanmatenga, Région du Centre-Nord
Burkina Faso, août 2021



Avec la finalité d'identifier les évolutions des infrastructures (bâti) au niveau de la localité, une analyse SIG (Systèmes d'information géographiques) a été réalisée par un expert géomaticien REACH. Deux images satellites ont ainsi été analysées par télédétection via le logiciel Arcgis Pro. La première image satellite (février 2019, Source: Google Earth) fournit un aperçu de l'extension du bâti au début de la situation de déplacement tandis qu'une deuxième image satellite (janvier 2021, Satellite Pléiade, Source : UNOSAT), par superposition, renseigne sur l'extension du bâti sur la période février 2019 - janvier 2021.

La carte 2 ci-dessous présente le résultat de cette analyse⁶. Elle permet de constater que la superficie de la localité de Dablo n'a pas augmenté de manière significative sur cette période. En effet, la surface construite est passée de 8,3 hectares en février 2019 à 8,4 hectares en janvier 2021.

Il est intéressant de constater que cette expansion de la ville s'est faite principalement dans le sud ouest de la localité, dans une zone

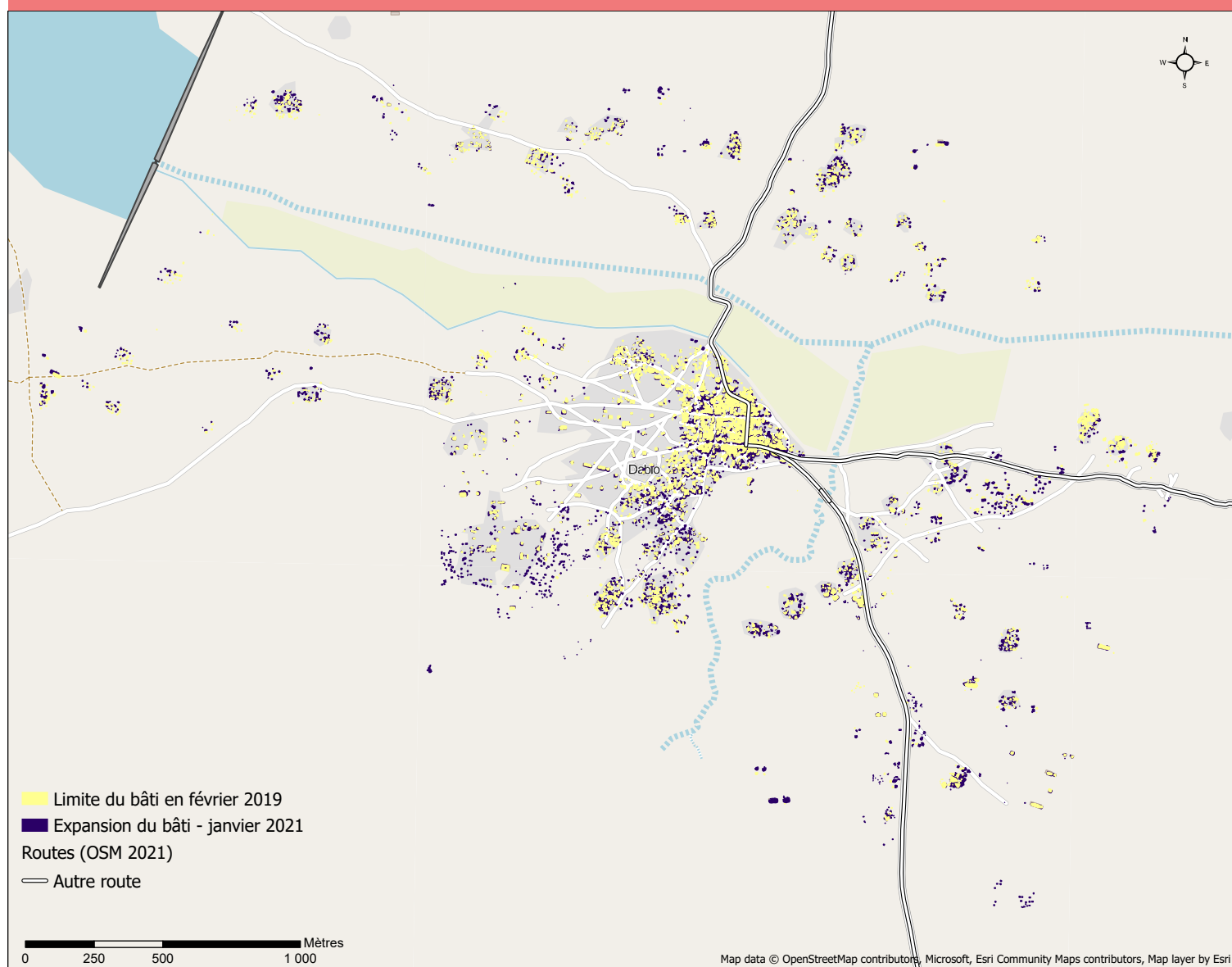
précédemment non lotie. En outre, l'ensemble du bâti de la ville semble s'être légèrement étendu sur la période.

Ainsi, les IC ont rapporté des types d'installation mixtes dans la localité de Dablo. Les principaux groupements se situeraient au niveau des quartiers de Tansèga, de Kokin, Dablo centre et du secteur 5. Il s'agit en partie des principales zones de densification identifiées. Les installations dispersées concernaient la majorité de la localité.

Selon les IC, les PDI vivaient en famille d'accueil ou sur des parcelles prêtées par les habitants de la localité. Certains seraient également en location. L'étalement urbain constaté fait donc écho à la typologie d'installation des PDI rapportée au niveau de Dablo.

Enfin, le nombre de PDI accueillies dans la commune semble être relativement élevé, comparé à l'étalement urbain identifié ici. Il est probable que certains PDI se soient installées dans d'autres localités de la commune de Dablo, qui ne sont pas dans les limites de cette analyse.

Carte 2. Etalement urbain de la ville de Dablo



⁶ Les espaces vides au nord et à l'est du centre de Dablo correspondent à des zones cultivées, ce qui explique l'absence de bâti lors de l'analyse.



Profil des IC enquêtés

Tableau 1. Rôle des IC enquêtés au sein de la communauté

	Nombre d'IC enquêtés
Représentant de la communauté PDI	3
Habitant de sites spontanés, sites aménagés ou secteurs d'installation de personnes déplacées	2

Parmi les cinq IC enquêtés à Dablo, l'ensemble étaient des hommes.

Par ailleurs, **tous les IC appartenaient à la communauté PDI.**

L'âge moyen des IC était de 39 ans.

Indicateurs clés rapportés par les IC pour les secteurs couverts par l'évaluation dans la localité de Dablo

Précision méthodologique : Pour tous les indicateurs présentés indiquant une proportion, celle-ci se rapporte à l'estimation faite par les IC concernant les ménages vivant dans la localité. Les résultats partagés représentent la réponse majoritaire rapportée par au moins 50% des IC. Les cellules indiquant "pas de consensus" correspondent aux indicateurs pour lesquels aucune réponse n'a été rapportée par au moins 50% des IC. Le nombre exact d'IC répondants est indiqué sous la réponse modale.

Secteur	Indicateur	Résultat
Sécurité alimentaire	Proportion des ménages ayant eu accès à suffisamment de nourriture pour couvrir les besoins de l'ensemble de leurs membres dans la semaine précédant la collecte de données.	Plus de 50% (4/5 IC)
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	Proportion des ménages ayant eu accès à suffisamment d'eau pour couvrir leurs besoins dans la semaine précédant la collecte de données.	Plus de 50% (3/5 IC)
	Proportion des ménages pratiquant la défécation à l'air libre.	Moins de 50% (3/5 IC)
Protection	Proportion des ménages disposant de documentation légale pour l'ensemble de leurs membres.	Moins de 50% (4/5 IC)
Logement, terre et biens (LTB)	Majorité des ménages ayant rencontré des difficultés d'accès au logement dans les trois mois précédant la collecte de données en raison d'un manque de documentation légale.	Non (5/5 IC)
	Existence de difficulté d'accès à la terre pour les ménages PDI au cours des trois mois précédant la collecte de données.	Oui (4/5 IC)
Gestion des déchets	Existence d'un centre de collecte/gestion des déchets à proximité.	Non, il n'y a pas de centre de gestion des déchets à proximité (5/5 IC)
Santé	Proportion de ménages ayant accès à un centre de santé fonctionnel à moins de 30 minutes de marche.	L'ensemble (5/5 IC)
Education	Proportion des ménages dont les membres en âge d'aller à l'école sont actuellement scolarisés et assistent à la majorité des cours.	Aucun (5/5 IC)
Abris	Principal type d'abris habités par les ménages.	Abris d'urgence (5/5 IC)
	Proportion des ménages vivant dans des abris endommagés au moment de la collecte de données.	Moins de 50% (4/5 IC)
	Principal type d'accord détenus par les ménages vivant en location, étant accueillis ou bénéficiant de prêt ou de don de logement dans la localité.	Accord informel (5/5 IC)
Articles Ménagers Essentiels (AME)	Proportion des ménages en mesure de couvrir l'ensemble de ses besoins en AME dans les trois mois précédant la collecte de données.	Moins de 50% (5/5 IC)